LYON CAPITALE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 30 / 10 / 2026 à 13:07

Date de publication : mercredi 8 novembre 2023 à 02:19

Type : Constitution SCEA

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9/10/2023 à BEAUJEU, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LES ECURIES DU CHAMP JOLY**

Siège **:** 320 route du Tempetay 01851 MARBOZ

Capital : 2 000 €

Objet : Prendre en gardiennage, en pension ou en demi-pension des équidés ; Préparer et entraîner des équidés domestiques en vue de leur exploitation ; Faire pratiquer l'équitation et les sports équestres ; Organiser à titre accessoire des compétitions et des manifestations équestres, à l'exclusion des activités de spectacle ; Procéder à titre accessoire à l'élevage de chevaux ; Acheter et vendre, à titre accessoire, des chevaux ; Réaliser directement ou indirectement toutes opérations liées à l'équitation. L'exploitation de gîtes ruraux, la location de chambres et l'organisation de séminaires en lien avec l'activité de la société dans les locaux que la société détiendrait directement ou indirectement.

Cession de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement du ou des associés représentant la totalité du capital social et des droits de vote.

Durée : 99 ansà compter de son

immatriculation au RCS de BOURG EN BRESSE.

Gérance : Monsieur Jean-Michel GUILLEMOT, demeurant : 258 rue Sainte Anne 69430 SAINT DIDIER SUR BEAUJEU

Pour avis

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/1a07a68a-d54c-41e7-9653-77fe14ff13ec